



ASSEMBLEES GENERALES

Vendredi 02 octobre 2020

**Hôtel de Région
Moufia**

SOMMAIRE



ORDRE DU JOUR	P. 3
PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 avril 2019	P. 4
RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2019	P. 6
CRIB et Formation	P. 8
Coopération Régionale - 10^{ème} Jeux des Îles - Réunion du CIJ	P. 10
SPORT SANTE - BIEN ÊTRE	P. 14
VALORISATION DES RESSOURCES VALEURS DU SPORT	P. 16
FEMMES ET SPORTS	P. 17
RELATION LIGUES ET COMITES	P. 18
RAPPORT FINANCIER	P. 19
BILAN FINANCIER	P. 21
COMPTE DE RESULTAT	P. 22
ANNEXE FINANCIERE	P. 25
ARRÊT DU MONTANT DE LA COTISATION POUR 2020	P. 34
BUDGET 2020	P. 36



Assemblées Générales du vendredi 02 octobre 2020

ORDRE DU JOUR

- 17h30 **Appel des délégués et émargements**
- 18h00 **Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire**
Présentation des statuts et du règlement intérieur modifiés
Vote
Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2019
Rapport Moral
Rapport d'Activités
Rapport Financier
Rapport du Trésorier
Comptes annuels 2019
Lecture du rapport du Commissaire Aux Comptes
Affectation du résultat
Vote de la cotisation annuelle 2020
Budget prévisionnel 2020
Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
Questions diverses
Pot de l'amitié



CROS
RÉUNION

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 12 AVRIL 2019

Ordre du jour :

17h30 Appel des délégués et émargements

18h00 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et élective du 14 avril 2018
- Rapport Moral
Vote du rapport moral
- Rapport d'Activités
- Rapport Financier
 - Rapport du Trésorier
 - Comptes annuels 2018
 - Lecture du rapport du Commissaire Aux Comptes
Vote du rapport financier
 - Affectation du résultat
- Vote de la cotisation annuelle 2019
- Budget prévisionnel 2019
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Validation de 2 membres cooptés du Conseil d'Administration
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Ouverture de l'Assemblée Générale à 17h45, le quorum est atteint.

1- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et élective du 14 avril 2018

Le procès-verbal est adopté par les membres présents avec abstention de l'UNSS et de la ligue de Tir à l'Arc.

2- Rapport Moral

Le rapport est lu par Mme CATHALA et est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Mr FOURNIER, Directeur de la DJSCS :

Il est important d'avoir à cette assemblée un représentant de l'État en cette année 2019, année de transition vers une nouvelle gouvernance du sport voulue par le mouvement sportif.

Cette gouvernance concerne le pilotage du sport en associant le mouvement sportif comme acteur de la décision ainsi les collectivités locales et les acteurs économiques aux cotes de l'État.

Les jeux de 2024 sont voulus comme étant des Jeux populaires et tendant vers l'excellence sportive.

L'Agence du Sport est en cours de création et va reprendre tous les agents du CNDS.

Le projet de loi est en cours de discussion et l'année 2019 est une année de transition. Certaines fédérations (28) seront en ligne directe avec l'Agence Nationale sans passer par la commission CNDS. Pour les autres pas de changement cette année à part le retard.

Les PSF (Projet Sportif Fédéral) déclinent donc dorénavant en respectant les demandes de l'État, le développement du sport dans les territoires.

Les points sont mis en avant pour les départements et régions d'Outre-Mer : les pôles et la mobilité, la DJSCS est conscient des difficultés qui vont naître de ces changements. Il félicite la qualité des relations de travail existant entre la DDJS et le CROS. Il souhaite que de nouveaux modèles économiques voient le jour et se proposent de travailler dans ce sens. Le 23 avril lancement de la campagne 2019 pour les ligues ne dépendant pas des fédérations pilotes.

3- Rapport d'activités

Après lecture du rapport d'activité par la Secrétaire Générale, quelques échanges :

Suite à notre week-end No Sport, nous avons eu le soutien des parlementaires et des Élus et nous sommes en attente des courriers envoyés au Ministère.

Mr FOURNIER : l'État est engagé sur 200 000 € pour les jeux mais s'il y a des dépenses nouvelles il faudra travailler sur le dossier. Il y a un avenir après les Jeux et des enjeux de territoire qu'il va falloir porter au niveau national auprès des fédérations pour que le développement des Outre-mer soit pris en compte par l'Agence Nationale du Sport.

4- Rapport financier

- Le rapport est lu par M. MOUEZY.
- Les comptes annuels 2018 sont approuvés.
- Lecture du rapport du CAC :

La Commissaire aux comptes procède à la lecture de son rapport et tient à faire remarquer le travail fourni et à féliciter le Conseil d'Administration pour le redressement de la situation financière

- Affectation du résultat adopté à l'unanimité

5- Vote de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle adoptée à l'unanimité.

6- Budget prévisionnel 2019

Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Lecture du rapport spécial du CAC.

Le rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents.

8- Validation de 2 membres cooptés, Mr PRIANON et Mr FONTAINE.

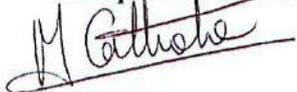
La validation des membres cooptés est adoptée à l'unanimité.

9- Questions diverses

- Questions sur la copropriété : régularisation des délais assez brefs car le notaire a expédié ses documents. Le CROS n'est pas propriétaire mais il s'agit d'une copropriété
- Rappel du 2^{ème} regroupement : activités et jeux lontan.
- Tenues à rectifier.
- Accord de la mairie pour le défilé du 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Monique CATHALA



Présidente



REUNION

Véronique LAGOURGUE



Secrétaire Générale

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2019

Nos adhérents :

Pour l'année 2019, le CROS compte :

65 adhérents dont 58 membres actifs et 7 membres invités

30 fédérations olympiques

20 fédérations nationales sportives

5 fédérations multisports

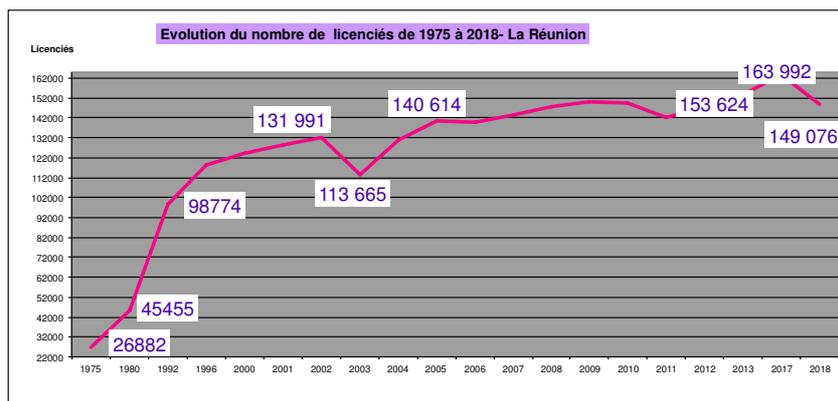
3 fédérations scolaires et universitaires

7 membres invités

Évolution des licenciés et clubs :

Dans un climat de baisse générale du nombre de licencié, que ce soit au niveau national ou régional, La Réunion passe de **163 992 lic** en 2017 à **149 076 lic.** en 2018 (total masculin 94 839, total féminin 54 237) soit une perte globale de **14 916 lic.** Par contre au niveau des clubs on observe une légère augmentation en 2018 avec **1 716 clubs** soit plus de 15 clubs par rapport à 2017.

(Sources Recensement réalisé par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS - INJEP), auprès des fédérations - Données statistiques du Ministère).



La vie statutaire :

L'Assemblée Générale ordinaire a été convoquée le 12 avril 2019 en respect des statuts.

Le Conseil d'Administration et le bureau exécutif se sont réunis régulièrement, le bureau exécutif traitant des affaires courantes et assurant la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration.

Cela représente 10 réunions de bureau et 5 réunions de C.A.

Gestion administrative et financière :

Comme les années précédentes, les services administratifs et le bureau exécutif ont assuré la gestion administrative et financière de l'association ainsi que le fonctionnement des différentes missions du CROS :

- L'organisation des réunions institutionnelles (Statutaires)
- Le fonctionnement des missions et des commissions conformément au Plan Sport et Territoire (PST) signé le 14 mars 2019 entre le CROS et le CNOSF. La mise en place du PST devient la feuille de route du CROS au travers de ces quatre grandes thématiques : Sport & Éducation et citoyenneté ; Sport et Professionnalisation ; Sport & Santé et Bien-Être ; Sport & Politiques publiques et haut niveau.



Relations CNOSF

Rappel : le CROS est un organe déconcentré du CNOSF qui reconnaît sa qualité exclusive sur le territoire « pour mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées en début de chaque Olympiade par le biais d'une « feuille de route » et trouvant leur prolongement fonctionnel et organisationnel à travers la formalisation d'un « Plan Sport et Territoire » (PST).

De plus le CROS assure un suivi permanent avec le CNOSF du fait que notre représentant JF Beaulieu siège au sein de la structure nationale à travers la commission des territoires et l'Inter-Région des Outre-Mer.

ANS

Le 24 avril 2019 a été créée l'Agence nationale du Sport qui remplace CNDS.

Deux missions principales : La haute performance et Le développement des pratiques (service du développement fédéral et territorial service des équipements sportifs).

La Loi du 1/08/19 relative à la création de l'Agence nationale du Sport et à diverses dispositions relatives à l'organisation des JOP de 2024. Trois décrets d'application sont prévus dont un décret sur la déclinaison locale pour la mise en place d'une "Conférence régionale du sport" qui serait chargée d'établir un projet sportif territorial tenant compte des spécificités

territoriales. Cette conférence devrait délibère à la majorité simple des voix des membres présents en respectant la répartition des voix suivante : 30% Etat - 30% Mouvement sportif - 30% Collectivités - 10% Monde économique.

LES RELATIONS :

Les ligues et comités

Tout au long de cette olympiade, le CROS s'est efforcé de répondre présent lors des différentes invitations des ligues et comités et tout particulièrement lors de leurs assemblées générales ou lors des visites de représentants fédéraux. Le dialogue s'est renforcé avec nos ligues et comités dans le cadre de la mission d'accompagnement que s'est fixé le CROS. En fonction des disponibilités, le CROS a honoré un certain nombre d'invitations concernant diverses manifestations de caractère régional. (Galas de Boxe, championnats de la Réunion des ligues et comités : Karaté, Judo, Natation, Cyclisme, Athlétisme,

ORESSE

Nos relations avec l'ORESSE se sont principalement orientées vers la réflexion sur la mobilité, sujet qui nous a préoccupés tout au long de cette olympiade et qui reste d'actualité.

Le CRIB.

En dehors de ses activités courante a relancé l'accompagnement de nos associations avec impact emploi et ses activités de formation (CFGA). Pour ce faire un agent de développement a été recruté en vue d'une session de formation et du développement des missions du CRIB auprès de nos ligues et comités.

REPRESENTATION DU MOUVEMENT SPORTIF AUPRES DES INSTANCES REGIONALES

Les relations avec nos partenaires institutionnels se sont fortement développées au cours de l'année 2019, du fait des 10^{ème} Jeux des Îles. Nous entretenons d'excellentes relations avec nos principaux partenaires : État, Région, Département, communes...

Par ailleurs le CROS a su se faire reconnaître à travers les différentes commissions où il siège pour son expertise en matière de sport.

COOPERATION DANS LA ZONE OCEAN INDIEN

Sur l'Olympiade, le CROS a assuré un rôle prépondérant pour le développement des relations dans la zone Océan Indien en particulier pour le déroulement des 10^{ème} Jeux des Îles de l'Océan Indien.

Plusieurs réunions du CIJ se sont déroulées pour la tenue de ses Jeux à l'Île Maurice, c'est ainsi que des missions d'expertises ont été effectuées aux Maldives et aux Comores pour l'étude des dossiers de candidatures pour les prochains jeux aux Maldives.

Il est à noter que pendant cette période et après les jeux se dessine une volonté de l'ensemble des Îles pour maintenir une commission médicale regroupant les responsables des îles.

SERVICES DE LA MRS

Nous poursuivons la continuité de nos actions dans le cadre des services de la Maison Régionale des Sports pour toujours mieux accompagner nos adhérents à travers :

Les travaux administratifs, accueil, reprographie, courrier départ et ou arrivé, mise à disposition d'adresse et BP.

La mise à disposition de locaux pour la tenue de réunions

Le CRIB dans ses activités d'accueil, d'accompagnement et de formation de nos adhérents dans la fonction d'employeur

Le Secrétaire Général Adjoint

Jean-François BEAULIEU

CRIB et Formation

A°) Accueil, Accompagnement, relations avec les partenaires :

🚦 **Objectif** : Informer et accompagner les associations.

En règle générale une dizaine de renseignements nous sont demandés par jour.

85 interventions (renseignements ou accompagnement)

Entre le 02 janvier et le 19 décembre 2019

Thématiques :

Démarches administratives et réglementaires liées à la question de l'emploi : 40,79% du temps total d'intervention

Précisions concernant les dispositifs d'aide à l'emploi : 7,89% du temps total d'intervention

Renseignements concernant la paie/niveau de rémunération : 26,97% du temps total

Autres questions liées à l'emploi : 3,95% du temps total d'accompagnement

Vie statutaire : 3,95% du temps total d'accompagnement

Aide à l'élaboration du projet associatif : 2,63% du temps total d'accompagnement

Juridique/réglementation (autre que l'emploi) : 7,89% du temps total d'intervention.

Mode de renseignement :

Téléphone, mail, rdv

Temps total passé

(Informations + accompagnement) :

Prise d'information + temps de recherche (à défaut de pouvoir répondre immédiatement) : **135 heures**

Temps moyen/intervention : 1heure

B°) Relations avec les partenaires

🚦 **Objectif** : Participation à diverses réunions de travail

Participation à une réunion de travail le 29 juin à Petite Ile

A l'occasion de la journée des associations organisée par la ville de Petite-Ile, le CRIB était invité à venir présenter et répondre aux questions sur la formation et le CFGA dans le cadre de son rôle d'accompagnement.

Une vingtaine d'associations étaient présentes ce samedi.

Réunion travail avec la Mairie du Tampon - Direction vie associative : 04 juillet

Demande d'une formation CFGA en direction des dirigeants des associations de la commune.

Présentation des modules et du calendrier d'un cursus « CFGA »

Proposition non retenue pour cette année au vu des délais de la mise en place de la convention.

Invitation à la journée « forum des associations »

Participation à la journée du forum des associations au Tampon : 29 septembre

Rencontre avec les associations du Tampon afin de présenter les missions du CRIB

80 questionnaires ont été distribués concernant leur besoin en formation.

Après dépouillement 45 % de point positif sont ressortis.

Passage de Monsieur le Maire du Tampon sur le stand du CROS.

Participation à la Conférence Régionale de la Vie Associative et de l'Engagement Solidaire à L'Université de la Réunion Sainte

Clotilde : 17 décembre

Journée d'échanges dédiée à la déclinaison territoriale de la Charte des engagements réciproques, qui associera les dirigeants, bénévoles et salariés associatifs, ainsi que les partenaires publics et privés.

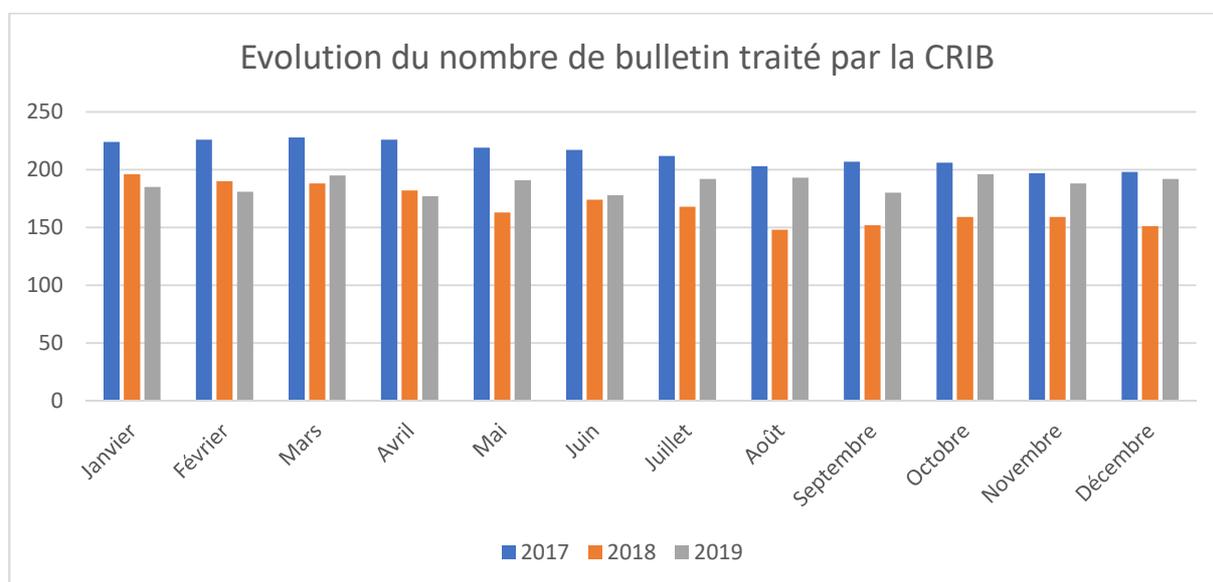
C°) Impact Emploi :

🚩 **Objectif : Accompagner 90 associations et 187 emplois**

Au 31 décembre 2019 nous comptons 90 associations dont :

- 83 pour la convention du sport
- 7 pour la convention de l'animation.

Détail bulletins premier semestre	Détail bulletins second semestre
Janvier : 185 bulletins Février : 181 bulletins Mars : 195 bulletins Avril : 177 bulletins Mai : 191 bulletins Juin : 178 bulletins	Juillet : 192 bulletins Aout : 193 bulletins Septembre : 180 bulletins Octobre : 196 bulletins Novembre : 188 bulletins Décembre : 192 bulletins
Total des bulletins réalisés au 1^{er} semestre 2019 : 1107	
Total des déclarations réalisées au 1^{er} semestre 2019 : 1617 bordereaux	
Total des bulletins réalisés au 2nd semestre 2019 : 1141	
Total des déclarations réalisées au 2nd semestre 2019 : 1599 bordereaux	



D°) Formation bénévoles :

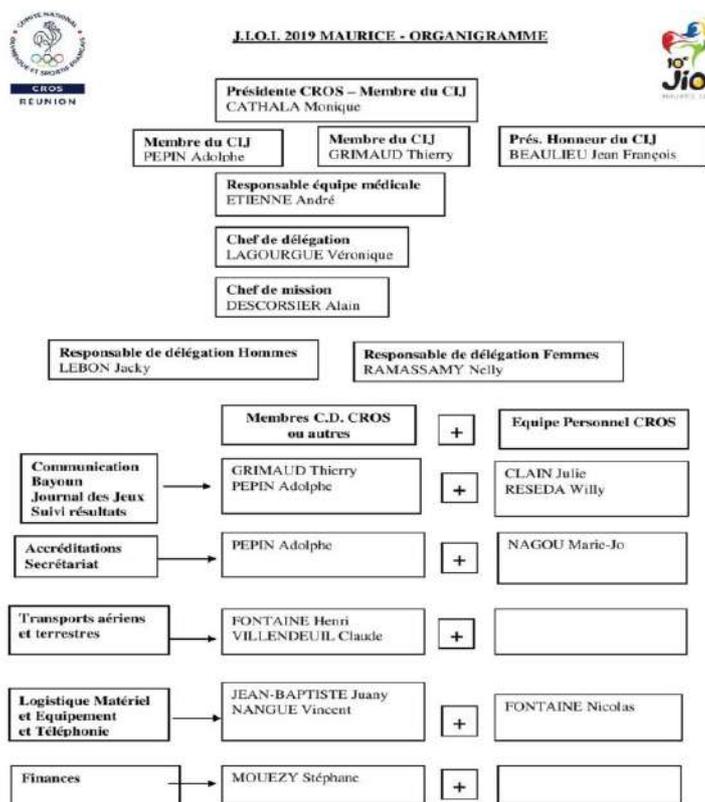
Une demande d'agrément a été faite auprès de la DJSCS afin de renouveler notre Certification de Formation à la Gestion Associative.

Afin de compléter la demande une enquête sur les besoins des associations a été menée lors du forum des associations au Tampon.

Nous avons reçu l'accord au mois de novembre 2019, de ce fait nous avons mis en place une session de formation pour le mois de décembre avec un démarrage au 11 décembre 2019.

Par manque d'inscrits, la session a dû être reportée au mois de janvier 2020.

La Délégation Réunion :



10^{ème} JIOI à L'île Maurice du 17 au 30 juillet 2019

La préparation et la finalisation du projet se sont réalisées sur deux exercices, soit depuis 2017 pour l'élaboration de l'ensemble, puis en 2018 pour la mise en place progressive du projet : précommande des tenues officielles, négociation de l'hébergement, du transport et de la restauration, puis en 2019 la finalisation jusqu'à la réalisation du 17 au 30 juillet 2019.

- coordination de l'organisation pour le choix et l'achat des tenues officielles et des accessoires, écussons, broderies
- mise en œuvre de l'appui médical composé du matériel dédié, de médecins et de kinés
- organisation des regroupements du Club Réunion
- L'affrètement d'un aéronef de la compagnie Air Austral pour 359 athlètes, leurs cadres, l'arbitrage et l'organisation. L'ensemble cumule le passage de 410 personnes.

L'opération s'est déroulée conformément au programme et aux prévisions.

L'hébergement en Hôtel étoilé fut d'excellente qualité ainsi que le transport aérien. Sur place le séjour fut géré efficacement et s'est bien déroulé dans l'ensemble.



La délégation sportive de La Réunion représentait quatorze disciplines :

	OR	Argent	Bronze
- Athlétisme	5	10	14
- Badminton	2	2	2
- Basket-Ball	-	1	1
- Beach-Volley	4	-	-
- Boxe	1	1	7
- Cyclisme	1	1	-
- Football	1	-	-
- Haltérophilie	5	17	18
- Judo	7	4	2
- Natation	19	12	20
- Rugby à 7	-	1	-
- Tennis de table	1	1	-
- Voile	-	3	2
- Volley-Ball	-	-	-
- Handisport	-	3	2
- Sport Adapté	-	4	4

Ce tableau représente les médailles par disciplines ce qui totalise :

- 46 médailles d'or
- 60 médailles d'argent
- 72 médailles de bronze.

Les médailles	Or	Argent	Bronze	Total
 Maurice	92	79	53	224
 Madagascar	49	47	31	127
 Réunion	46	58	74	178
 Seychelles	28	32	51	111
 Maldives	4	4	7	15
 Mayotte	3	2	10	15
 Comores	1	3	11	15

In fine notre délégation se classe à la troisième place parmi les 7 îles représentées.

Soit plus de 410 personnes dont 280 athlètes, 15 médecins et Kinés, 7 officiels, 25 arbitres, 13 cadres techniques.....

Évaluation du bilan sportif global

Une préparation démarrée tardivement : liée à l'incertitude quant à notre participation aux Jeux des Iles à l'île Maurice, du fait des modifications de la charte demandées par La Réunion sur les conditions d'admission des athlètes réunionnais, cette discrimination sera levée par le CIJ à moins de deux ans des jeux.

Des résultats très moyens et insatisfaisants : liés à une préparation tardive d'une part, sachant aussi que le choix des disciplines est imposé par le pays organisateur sans que la parité soit respectée.

Concernant le déroulement des rencontres, elles se sont passées dans un très bon esprit.

L'organisation mise en place par le CROS

- Suite à son retour d'expérience des derniers Jeux, le CROS a constitué une structure de coordination afin de piloter le « Club Réunion ».
- Équipe Médicale nouvelle
- Peu de regroupements
- Désintéressement des partenaires Privés
- Une implication peu suivie des Ligues et Comités
- La structure du Club Réunion et sa fonctionnalité avec une chef de délégation, des chargés de mission, des responsables hommes et femmes et des responsables par disciplines.

Positionnement institutionnel

- Après appel à candidature en direction des îles et après une visite technique sur place en mars aux Comores et début juillet aux Maldives et après présentation des dossiers de candidatures lors de la réunion du CIJ le 27 juillet 2019 ainsi que celle de Madagascar hors délai ce même jour.
- Le CIJ a retenu la candidature des Maldives.

- 0 -

- - février 2019 : Réunion du CIJ à l'île Maurice pour la préparation de la tenue des JIOI de juillet.
- - 21 mars 2019 : Visite d'une délégation du CIJ aux Comores.
- - juin 2019 : Visite d'une délégation du CIJ aux Maldives.

Synthèse des retours des Ligues et Comités

Préambule

Onze ligues et comités sont représentés dans cette synthèse (haltérophilie, football, rugby, basket, judo, natation, sport adapté, voile, tennis de table, handisport, badminton, athlétisme). Nous n'avons jamais reçu les comptes rendus de la boxe, le volley et beach-volley ainsi que le cyclisme.

Tous dénoncent le manque de temps pour la préparation (allant de 3 à 18 mois selon les ligues) ainsi que le financement insuffisant. De grosses disparités sont à noter entre les ligues les plus aidées (53000€) et les moins aidées (1200€). Absence de réponse sur ce sujet de la part du football.

Le retard des versements de subvention est également mis en avant.

Plusieurs fois le terme de « jeux low-coast » est avancé.

La préparation

4 ligues sur 11 annoncent une sortie hors du département, hors financement dédié donc. La moitié évoque des problèmes de réservation et de disponibilité de certaines infrastructures sportives. Parfois, des municipalités font payer la location de gymnases.

Au niveau de l'encadrement, bon nombre de ligues notent les limites de la disponibilité des cadres bénévoles et regrettent l'absence d'un cadre technique salarié.

Il est démontré que les compétitions de niveau régional ou international sur l'île boostent le niveau réunionnais. Le problème est là encore financier, faire venir des athlètes étrangers coûte cher.

Le problème de la compatibilité des calendriers revient aussi souvent, des athlètes doivent choisir entre les JIOI ou une autre compétition nationale ou internationale.

Les compétitions locales

Quatre sur 11 organisées localement, malgré tout. L'adversité se situe au niveau financier bien sûr, (une ligue a demandé aux athlètes de mettre la main à la poche), mais aussi au niveau de la disponibilité des infrastructures).

Le problème de la motivation, de l'émulation revient souvent, et notamment au niveau des « kréopolitains », pas toujours motivés et souvent blessés relèvent certaines ligues.

Plusieurs problèmes spécifiques sont évoqués :

Le problème des disciplines émergentes, comme la voile, soulignent des soucis de d'appréhension de la nouveauté ou de problèmes de matériel et de logistique.

Le handisport revient lui aussi sur le financement et pense que la spécificité du matériel n'est pas comprise par les financeurs.

La Sélection

Une majorité de ligues souligne là encore l'insuffisance des financements mais aussi le manque de solidarité des clubs qui refusent parfois de « jouer le jeu ».

Encore une fois, le problème de la mise à disposition des infrastructures est évoqué. Si certains apprécient la coopération avec le CREPS, d'autres regrettent des promesses non tenues.

La disponibilité des sélectionnés pose problème et oblige les ligues à organiser des stages de plus en plus courts. Les problèmes de calendriers sont là aussi évoqués.

La motivation (ou absence de) revient là aussi dans ce chapitre de la part de certaines ligues.

Le handisport regrette le peu d'épreuves les concernant.

Il est demandé au CIJ de changer la charte des jeux concernant les critères de sélection des kréopolitains. La demande porte sur la licence de l'athlète, si elle doit être d'un an dans l'île, ce ne doit pas forcément être dans la même discipline.

Les relations avec le Club Réunion

Satisfecit quasi unanime. Les ligues soulignent la disponibilité et l'engagement du club R (élus et salariés du Cros, responsables hommes et femmes, équipe médicale).

Une seule ligue regrette des problèmes d'arbitrage et illustre des requêtes qui parfois, sont reprochées au club R mais incombent à l'organisateur, à savoir le COJI mauricien...

Si les ligues sont satisfaites, elles différencient parfois les différents membres du club R, certaines avouent même être incapables de nommer exactement qui fait partie de ce club Réunion.

L'absence de village des jeux revient souvent au sein des ligues. Elles mettent en avant une chute de la motivation et de l'implication des athlètes en, raison de ce manque.

Conclusions

Les ligues se disent toutes fatiguées de travailler sur un temps réduit. Elles réclament du temps pour se préparer (3 ans) et un financement adéquat. Elles comparent le financement avec les autres pays de la zone, mais aussi avec Mayotte, au déséquilibre de La Réunion.

Pas de primes à la médaille ou au résultat, voire même à la participation comme c'est le cas à Maurice. Le sentiment est fort de ne pas être accompagné, considéré. Mais les griefs dépassent les seuls financeurs institutionnels. Sont également remis en cause les financeurs privés, absents ou presque. Des médias pas toujours avec les athlètes réunionnais et parfois « contre ». Des politiques à l'attitude parfois douteuse et un public réunionnais désintéressé.

En conclusion, l'image des jeux doit être restaurée au sens large et avec les moyens nécessaires. Le temps de préparation ne peut s'entendre sur moins de trois ans.

Le Chef de Mission JIOI 2019

SPORT SANTE BIEN ÊTRE

SANTE ET MEDECINE DU SPORT

Toute l'activité 2019 de la commission était essentiellement axée sur la préparation et la participation aux 10^{ème} Jeux des Iles.

A sa demande, Le Dr André ETIENNE, médecin du CROS, était rejoint par le Dr Frédéric DESCHEPPER et Arnaud PERBOST, kinésithérapeute, pour constituer une commission médicale en charge de l'organisation médicale de la délégation réunionnaise pour les JIOI 2019.

Missions

- Définir les moyens humains et matériels nécessaires à la prise en charge médicale et kiné des athlètes et accompagnants de la délégation sur les sites et auvillage
- Constituer l'équipe nécessaire à la réalisation de cette mission
- Rassembler le matériel nécessaire et organiser son transport sur place
- Mener les actions nécessaires à l'information de la délégation avant le départ
- Organiser l'activité de l'équipe médicale sur place

Organisation et constitution de l'équipe

* Besoins et critères de choix :

- Encadrer médicalement une délégation de 400 personnes, sur les sites de compétition et sur le village. Lors de la constitution de l'équipe, le calendrier des compétitions n'était pas établi et le nombre de sites à couvrir simultanément n'était donc pas connu.
- Les statuts du CIJ prévoient pour cette taille de délégation une équipe médicale de 5 médecins et 5 kinés mais à notre demande le CROS a accepté d'augmenter l'effectif à 7 médecins et 9 kinés compte tenu des besoins identifiés lors des éditions précédentes.
- Équipe mixte
- Formation et pratique de la médecine / kiné du sport
- Investissement personnel dans le monde sportif local au sein de Ligues ou de Clubs
- Compétences d'un urgentiste
- Expérience éventuelle de Jeux précédents
- Qualités humaines pour être capable de vivre et travailler en groupe et d'être disponibles et solidaires en toutes circonstances.

L'Équipe était constituée de :

- 7 médecins : A. Etienne, F. Deschepper, JF. Boin, T. Prieur, C. Lallemand, M. Weber, S. Burlot
- 9 kinésithérapeutes : A. Deligny, E. Marot, S. Domecq, G. Buchou, J. Curtat, P. Diaz, F. Bizet, J. Grandcamp, A. Perbost

Préparation

L'équipe médicale s'est réunie à 2 reprises dans le cadre de sa préparation :

- Le 16 février 2019 à Beauséjour
- Le 08 mai 2019 lors de la réunion du Club Réunion au CREPS de Saint Denis

Ces réunions ont été l'occasion de rassembler tout le monde afin de présenter la commission, préciser le mode de fonctionnement sur place et définir ensemble les moyens nécessaires à notre mission.

Coordination avec le médical COJI

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, le pays hôte a initié un symposium médical qui s'est tenu le 23 novembre 2018 rassemblant les représentants médicaux des 7 pays afin de nous présenter leur projet d'organisation médicale. La Réunion était représentée par André Etienne et Frédéric Deschepper. Cette journée nous a permis de connaître le fonctionnement de la médicalisation du COJI et les moyens à notre disposition, mieux anticiper les besoins sur place et faciliter les contacts ultérieurs. Cela nous a permis également de nouer des relations avec nos collègues de l'Océan Indien au-delà des Jeux et pour les éditions futures.

Club Réunion

- Il nous a fallu collecter les fiches d'information médicale pour l'ensemble de la délégation, non sans difficultés (changement de listes d'engagés, manque de signatures des parents ou tuteurs, retard de certaines ligues...)

puis toutes les consulter à la recherche d'informations importantes (antécédents sévères, traitement pouvant justifier une AUT, allergies ou régimes alimentaires) pour prendre les dispositions nécessaires. Ces fiches ont été numérisées dans un dossier protégé pour pouvoir les consulter en permanence sur tous les sites de compétition.

La réunion du Club Réunion le 08/05 a été l'occasion d'une prise de parole de l'équipe médicale devant la délégation. André Etienne a d'abord présenté l'équipe et son fonctionnement ainsi que le dispositif mis en place à Maurice ; Frédéric Deschepper a ensuite prodigué des conseils médicaux préventifs ainsi que des informations sur la question du dopage ; Arnaud Perbost a enfin expliqué les modalités d'accès aux soins au cours des Jeux. Une fiche d'information médicale a été élaborée et diffusée auprès des athlètes via le CROS et les Ligues.

Organisation médicale pendant les jeux :

Le projet présenté par les Mauriciens était ambitieux mais a été respecté.

- Sur site des équipes médicales Mauriciennes, nombreuses et équipées, ambulances ... parfois des tables de massage dans les vestiaires, mais la plupart du temps nous emportions nos tables supplémentaires. Les relations avec ces équipes étaient excellentes dans l'immense majorité des cas.
- A l'Hôtel la présence d'une équipe 24H/24 a permis d'assurer une permanence médicale si toute l'équipe réunionnaise était sur les sites de compétition, et d'organiser des prises en charges extérieures si besoin (radiographie notamment).

Club Réunion

Une fois les compétitions commencées les contraintes horaires n'ont pas permis une présence médicale systématique aux réunions du club Réunion. Peut-être faudrait-il envisager qu'un responsable de la délégation soit l'interlocuteur unique de la commission médicale et son représentant aux réunions si une présence physique n'est pas possible.

Soins médicaux et kinés

Sur le plan qualitatif, pas de gros problème médical à déplorer au cours de ces Jeux. Quelques cas regroupés de gastro entérites dans une même discipline a fait craindre un début d'épidémie mais vite jugulé par un renforcement des mesures d'hygiène (distribution et mise à disposition de solutions hydro alcooliques).

Un compétiteur a fait l'objet d'un retour anticipé pour raison médicale (chirurgie du membre supérieur).

En permanence de soins : 205 consultations médicales et 640 soins de kiné (total 845). Sur sites de compétition : 248 actes tout confondu.

Ces chiffres sont sous-estimés, car il manque des retours de terrains et certains m'ont prévenu après le travail de statistique qu'ils avaient encore des soins non répertoriés, (il faut majorer d'au moins 10%).

PREVOIR A L'AVENIR

- Le point principal à améliorer pour les futures éditions est le dossier médical dont le support doit permettre une meilleure qualité, suivi et sécurité des soins, répondre à une obligation médico-légale et faciliter une exploitation épidémiologique et scientifique des données. L'idéal serait peut-être une solution informatisée.
- Il n'a pas été possible de couvrir médicalement toutes les disciplines car certains jours le nombre de compétitions simultanées dépassait le nombre maximal de binômes possible. Le besoin en effectif médical dépend donc plus du calendrier que de l'effectif global de la délégation. De plus lors des prochains Jeux prévus aux Maldives, compte tenu de l'éclatement des sites et de la difficulté prévisible à les rejoindre entre eux, il serait probablement judicieux de dimensionner l'effectif médical en tenant compte du calendrier prévisionnel des épreuves connu plusieurs mois à l'avance (lors d'un futur symposium médical ?).

Le Médecin du CROS

MISSION VALORISATION DES RESSOURCES VALEURS DU SPORT

Le CROS Réunion s'attache à conduire une action de diffusion des valeurs du sport et de l'Olympisme.

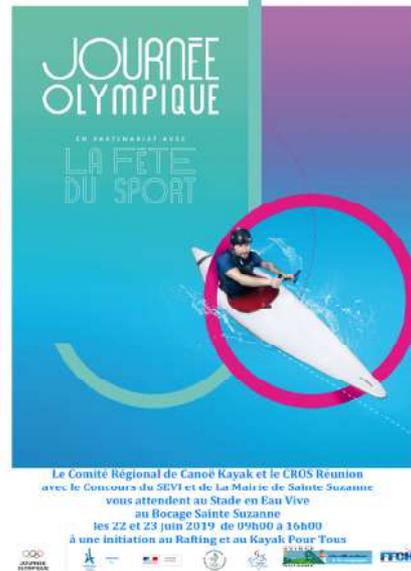
LA JOURNEE OLYMPIQUE

C'est sur la commune de Sainte Suzanne que le CROS et le Comité Régional Réunionnais de Canoë-Kayak ont décidé de célébrer le samedi 22 juin, la journée de l'Olympisme 2019.

Dans le respect du cahier des charges du CNOSF, plusieurs facettes des valeurs de l'Olympisme ont été mises en avant.

Les activités sportives

Dans le Stade en Eaux Vives Intercommunal de Sainte Suzanne démonstration de l'univers Kayakiste, possibilité de pouvoir s'initier à la descente en eaux vives...



Génération 2024

Ce dispositif inter-ministériel doit permettre de créer des passerelles entre le monde scolaire et les clubs sportifs.

Les équipes pédagogiques s'engagent sur l'organisation de rencontres sportives et culturelles de la journée nationale du sport scolaire (septembre), la semaine Olympique et Paralympique (février) et la journée Olympique du 23 juin.

C'est l'occasion d'échanges entre les jeunes et des sportifs de haut niveau et également des Olympiens-nes réunionnais.

En 2019 ces établissements labellisés Génération 2024 ont pu contribuer à la réussite du parcours de la flamme des 10^{ème} Jeux des Îles prévus à Maurice. Durant ce parcours de multiples travaux ont été réalisés par les enfants sur les symboles de l'Olympisme, mais surtout des panneaux présentant les 7 Îles participantes aux JIOI.

A noter que des clubs ont également contribué au passage de la flamme et celle-ci fut remise au ministre des sports de Maurice à Bras-Panon.

FEMMES ET SPORT

1. Intitulé de l'action :

Opération Femmes et Sport.

1. Présentation du projet initial :

- Favoriser l'égalité des chances, la complémentarité Hommes/Femmes dans notre société ;
- Promouvoir l'image des femmes, leur place et leur rôle au sein de la société et en particulier, au sein de la société sportive ;
- Développer la prise de responsabilités par les femmes (fonctions d'encadrement) ;
- Réfléchir sur les problématiques d'accès aux responsabilités par les femmes ;
- Promouvoir le développement des activités physiques et sportives par et pour les femmes.

Les objectifs :

1. Favoriser l'égalité des chances, la complémentarité Hommes/Femmes dans notre société
2. Promouvoir l'image des femmes, leur place et leur rôle au sein de la société et en particulier au sein du mouvement sportif
3. Réfléchir sur la problématique d'accès aux responsabilités des femmes (fonction d'encadrement)
4. Promouvoir le développement des activités physiques et sportives par et pour les femmes.

CIBLE : Mixte, hommes et femmes des associations sportives et des entreprises, mais aussi ouvert à tous.

Le 09 février 2019 au complexe Félix Guichard, dans le cadre de la journée nationale du sport au féminin, elles ont été nombreuses à répondre présentes à l'invitation du CROS.

Les objectifs ont été atteints tant qualitativement que quantitativement. Cette journée aura permis aux participantes de découvrir qu'elles pouvaient s'essayer à la pratique d'un sport "réservé aux hommes".



Drift : une montée d'adrénaline et sensations fortes pour nos féminines courageuses.



RELATIONS LIGUES ET COMITÉS

FINANCEMENTS DU SPORT

BILAN 2019

ACTIONS :

FINANCEMENTS DU SPORT :

Le CROS est intervenu à différents niveaux près des collectivités territoriales et de l'Etat pour faire prendre en compte les besoins exprimés par le Mouvement Sportif, notamment pour le financement des JIOI 2019.

Toutefois, la situation économique implique des réductions de budget des collectivités et de l'Etat avec pour conséquence des réductions des crédits consacrés au sport.

L'A.N.S.

Déploiement des nouvelles modalités de Fonctionnement de L'Agence Nationale de Sport.



Rapport Financier de l'exercice 2019

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Notre Institution, comme toutes les associations, n'échappe pas aux contraintes budgétaires, c'est pour cela qu'avec notre Présidente, nous avons poursuivi notre politique de rigueur mise en place en 2017, afin de reconstituer nos **fonds associatifs** qui étaient descendus à 3 000 euros en 2016 et dégager une **trésorerie** suffisante qui nous permette de mener à bien l'ensemble de nos actions.

Les comptes qui vous sont présentés correspondent à l'exercice 2019 et ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 05/08/2020.

Les Comptes annuels n'ont pas été impactés par l'épidémie de COVID.

I) Le bilan

L'actif :

Le total de l'actif s'élève à 321 358 euros dont 49 031 euros en actif net immobilisé et 272 327 euros en actif circulant (Créances d'exploitation, disponibilités)

Le solde du poste client s'élève à 15 812 euros, en diminution par rapport à 2018, ce qui signifie que les relances n'ont pas été inutiles.

Le Passif :

Le total du passif hors résultat est de 215 334 euros dont les fonds associatifs pour 73 601 euros, les fonds dédiés 26 500 euros et 77 000 euros de dettes (fournisseurs, organismes sociaux, congés payés).

Le résultat de l'exercice s'élève à 106 023 euros.

II) Le Compte de résultat :

Les charges :

Le total des charges s'élève à **849 595 euros**.

Les Charges d'Exploitations enregistrent une progression de 6,5% par rapport à 2018, liée en particulier aux achats des tenues vestimentaires pour 100 497 euros, et aux frais d'hébergement pour 241 000 euros pour les 10eme jeux des Iles.

Les charges de personnel s'élèvent à 213 007 euros contre 194 675 euros en 2018.

Cette variation s'explique par le recrutement d'un salarié en CDD.

La charge des engagements à réaliser sur les exercices futurs s'élève à 26 500 euros elle est provisionnée au titre des fonds dédiés.

Les produits :

Le total des produits s'élève à **955 619 euros**,

85 500 euros se répartissant entre les prestations CROS, CRIB et les locations de salles.

627 200 euros de subventions (210 600€ Département, 186 100€ Région, 173 000€ ANS, 50 000 euros du Ministère des Outre-Mer et 7 500€ du CNDP).

187 000 euros reprise de fonds dédiés.

Le résultat :

L'exercice comptable 2019 fait apparaître un excédent de + **106 024 euros**. Il résulte du versement d'une subvention exceptionnelle du MOM de 50 000€ et de la reprise des fonds dédiés.

AFFECTATION :

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de 106 024 euros aux fonds associatifs, qui s'élèverons ainsi à + 179 625 euros.

Le TRESORIER GENERAL

Daniel ROUVIERE

BILAN 2019

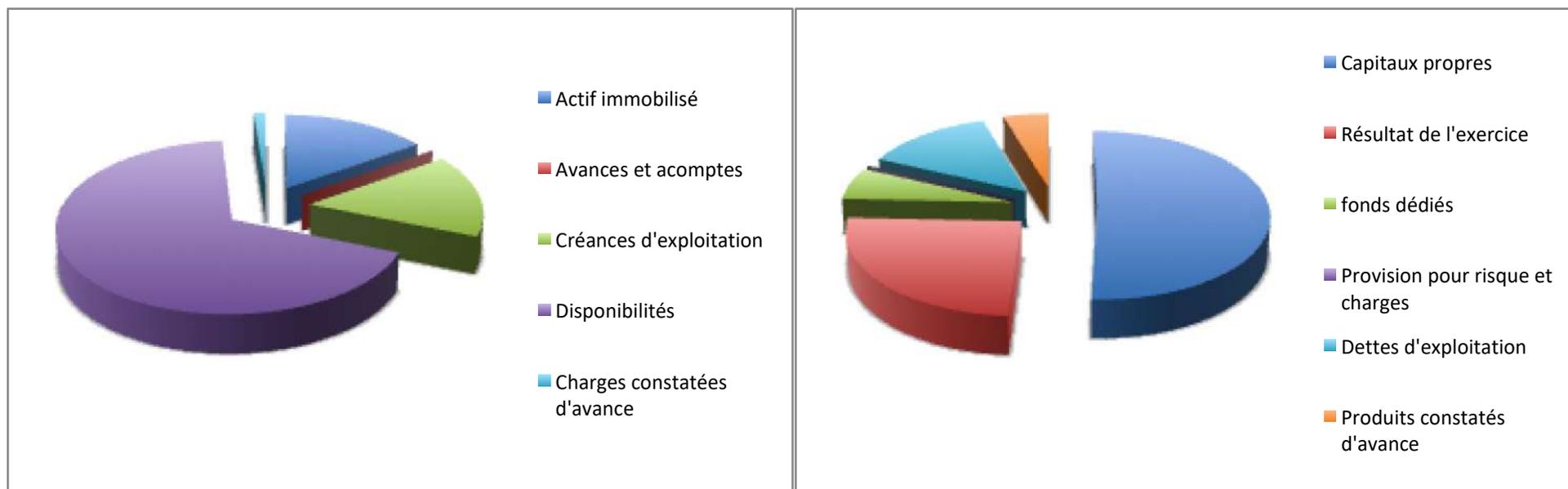
ACTIF	EXERCICE 2019			EXERCICE 2018	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	NET		2019	2018
ACTIF IMMOBILISE :					CAPITAUX PROPRES :		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds Associatifs,.....	73 601,31 €	33 484,85 €
Logiciels,.....	13 778,25 €	13 778,25 €	- €	- €	Résultat de l'Exercice,.....	106 023,87 €	40 116,46 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Subventions d'Investissements,.....	657 307,85 €	657 307,85 €
Construction,.....	474 762,12 €	474 762,12 €	- €	- €	Subventions virées cpte de résultat,.....	-	-
Matériel Industrlel,.....	5 208,08 €	1 487,20 €	3 720,88 €	4 241,69 €		619 635,58 €	612 146,10 €
Installations Générales,.....	129 855,00 €	111 480,71 €	18 374,29 €	22 435,27 €			
Matériel de Bureau et Informatique,.....	46 450,08 €	41 921,26 €	4 528,82 €	5 519,06 €			
Mobilier,.....	74 659,98 €	54 055,00 €	20 604,98 €	23 774,68 €			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Dépôts,.....	1 801,60 €	- €	1 801,60 €	1 126,60 €			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I).....	746 515,11 €	697 484,54 €	49 030,57 €	57 097,30 €	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I).....	217 297,45 €	118 763,06 €
ACTIF CIRCULANT :					PROVISIONS POUR RISQUES ET CH. :		
AVANCES ET ACOMPTE VERSES/CDE :					Pour Risques et Charges,.....	- €	- €
Fournisseurs avances et acptes verses,.....			- €	- €	Fonds dédiés aux Commissions,.....	26 500,00 €	187 945,88 €
CREANCES D'EXPLOITATION :					Provision/depreciation cpte clients,.....		- €
Avances et acomptes versés/commande :			- €	1 680,00 €			
Clients Ligues et Comités (Débiteurs),.....	15 812,13 €		15 812,13 €	28 080,46 €	TOTAL PROVISIONS (II).....	26 500,00 €	187 945,88 €
Clients Factures à établir,.....			- €	- €			
Clients douteux,.....	4 839,70 €	4 839,70 €	- €	- €	DETTES :		
Subventions à recevoir,.....	12 400,00 €		12 400,00 €	22 968,00 €	DETTES D'EXPLOITATIONS :		
Subventions à recevoir/exercices futurs,.....	20 000,00 €		20 000,00 €	15 500,00 €	Cautionnements,.....	1 004,76 €	1 004,76 €
Autres comptes débiteurs divers,.....	150,00 €	- €	150,00 €	- €	Dettes Fournisseurs,.....	15 265,59 €	18 783,84 €
Comptes d'Attente,.....					Dettes Organismes Sociaux,.....	20 657,91 €	16 131,74 €
Organismes Sociaux divers produits à recevoir,.....	1 953,97 €		1 953,97 €	1 111,23 €	Dettes au personnel,.....	- €	- €
Fournisseurs autres avoir,.....	616,89 €		616,89 €	- €	Congés Payés,.....	6 245,73 €	6 155,93 €
DISPONIBILITES :					Impôts sur Société à payer,.....	- €	- €
Banques,.....	213 350,86 €		213 350,86 €	242 858,10 €	Avances sur subventions,.....		
Caisse,.....	19,46 €		19,46 €	50,00 €	Avoir Clients à établir,.....	- €	- €
Caisse tickets restaurant,.....	3 780,00 €		3 780,00 €	3 888,00 €	Autres comptes créditeurs divers,.....	14 366,34 €	12 828,02 €
Intérêts bancaires à recevoir,.....	241,09 €		241,09 €	215,10 €	Clients Ligues et Comités (Créditeurs),.....	20,00 €	251,00 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :		
Charges constatées d'avance,.....	4 002,81 €		4 002,81 €	3 916,04 €	Produits constatés d'avance,.....	20 000,00 €	15 500,00 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II).....	277 166,91 €	4 839,70 €	272 327,21 €	320 266,93 €	TOTAL DETTES D'EXPLOITATION (III).....	77 560,33 €	70 655,29 €
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II).....	1 023 682,02 €	702 324,24 €	321 357,78 €	377 364,23 €	TOTAL PASSIF GENERAL (I+II+III).....	321 357,78 €	377 364,23 €

COMPTE DE RESULTAT 2019

CHARGES ET INTITULES		EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	PRODUITS ET INTITULES		EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
CHARGES D'EXPLOITATIONS :				PRODUITS D'EXPLOITATIONS :			
ACHATS (60)		115 589,70 €	32 131,02 €	TRAVAUX ET PRESTATIONS DE SERVICES (70)		37 613,36 €	34 049,64 €
EAU ET EDF	5 021,82 €	10 146,30 €		PRESTATIONS AUX CLIENTS CROS	11 616,03 €	9 822,48 €	
FOURN ENTRET ET PETIT EQUIPT	962,99 €	1 513,49 €		PRESTATIONS AUX CO PROPRIETAIRES (Ancienne et nouvelle MRS),.....	10 912,33 €	10 555,97 €	
FOURN DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 164,87 €	1 142,66 €		PRESTATIONS AUX CLIENTS CRIB.....	15 085,00 €	13 619,00 €	
FOURNITURES VESTIMENTAIRES	100 496,80 €	14 038,78 €		RECETTES DIVERSES	0,00 €	52,19 €	
ACHAT DE PRODUIT DIVERS	6 943,22 €	5 289,79 €		PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES (70)	47 927,55 €	41 643,86 €	
SERVICES EXTERIEURS (61)		57 696,35 €	36 681,93 €	LOYERS MENSUELS		31 960,05 €	27 358,86 €
SOUS TRAITANCE GENERALE.....	35 387,70 €	11 543,53 €		LOCATIONS SALLES LIGUES ET COMITES.....	10 127,50 €	9 845,00 €	
LOCATIONS DIVERSES	3 978,59 €	2 651,72 €		LOCATIONS SALLES AUX AUTRES ORGANISMES	5 840,00 €	4 440,00 €	
LOCATIONS DE VOITURES ET AUTRES.....	70,00 €	120,00 €					
LOCATIONS IMMOBILIERES	1 841,99 €	757,36 €					
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	7 862,04 €	12 648,65 €					
ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 074,74 €	2 091,29 €					
MAINTENANCE	1 041,60 €	3 435,08 €					
ASSURANCES	4 406,33 €	2 384,46 €					
DOCUMENTATIONS GENERALES	1 033,36 €	1 049,84 €					
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (62)		398 827,78 €	311 419,49 €	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)		627 176,80 €	590 480,42 €
PERSONNEL EXTERIEUR	667,58 €	1 075,80 €		CONSEIL GENERAL	210 588,00 €	115 000,00 €	
REMUN ET HONORAIRES	9 278,80 €	8 923,40 €		(Fonct : 60 000,00 - Semaine Sentez-Vs Sport : 1 500,00 - Part Club Réunion JIOI 2019 : 149 088,00)			
FRAIS COMMISSIONS (TICKETS REST AURANT)	411,18 €	275,25 €		CONSEIL REGIONAL	186 088,80 €	111 940,00 €	
DIVERS (FRAIS VACCINS ET CONSULTATIONS) JX CJSOI	0,00 €	5 629,77 €		(CRIB : 20 000,00 - Sport Santé : 5 000,00 - Fonct : 7 000,00 - Sentez Vs Sport : 5 000,00			
ANNONCES ET INSERTIONS	0,00 €	4 340,00 €		(Part Club Réunion JIOI 2019 : 149 088,80)			
CADEAUX RECOMPENSES	538,00 €	590,61 €		DJS/CNDS	7 500,00 €	363 540,42 €	
CATALOGUES ET IMPRIMES	0,00 €	2 126,60 €		(Emploi Sport Qualifié CRIB : 7 500,00)			
PUBLICATIONS	81,00 €	50,00 €		CNOSF/ANS	173 000,00 €	0,00 €	
TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	6 300,00 €	0,00 €		(Fonct : 86 000,00 - CRIB : 12 000,00 - Femmes et Sport : 5 000,00 - Emploi Sport CROS/CRIB : 8 000,00			
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	105 365,75 €	156 666,25 €		Sentez-Vs Sport : 2 500,00 - Valeurs du Sport : 2 000,00 - Sport Santé Bien-Etre : 2 500,00 -			
FRAIS DE DEPLACEMENTS	6 655,47 €	3 219,09 €		Jeux des Iles 2019 : 50 000,00 - Mise en Place du PST : 5 000,00)			
FRAIS D'HEBERGEMENT.....	241 708,92 €	109 284,89 €		MINISTERE DES OUTRE-MER (MOM)	50 000,00 €	0,00 €	
MISSIONS RECEPTIONS.....	14 730,97 €	4 552,66 €		(Part Club Réunion JIOI 2019 : 50 000,00)			
FRAIS PTT	11 135,51 €	13 202,80 €		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (75 78 ET 79)	224 952,14 €	163 018,57 €	
SERVICES BANCAIRES	1 347,60 €	802,37 €		RECETTES SPONSORS PARTENARIAT.....	4 000,00 €	0,00 €	
COTISATIONS	610,00 €	680,00 €		REMUNERATIONS ADMINISTRATEUR	12 331,30 €	11 672,23 €	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (63)		19 757,92 €	21 000,40 €	COTISATIONS L & C /ADHESION ANNUELLE	5 700,00 €	6 000,00 €	
PART EMPLOY/FORMAT* CONTINUE	3 637,92 €	4 293,40 €		ADHESION CRIB/GESTION PAYS	5 000,00 €	4 750,00 €	
IMPOTS ET TAXES	16 120,00 €	16 707,00 €		PRODUITS CNOSF (RBT DIVERS),.....	0,00 €	1 068,69 €	
CHARGES DE PERSONNEL (64)		213 006,65 €	194 675,01 €	PRODUITS CNO (RBT DIVERS- REUNION CIJ),.....	2 275,00 €	343,12 €	
SALAIRES+PRIMES	180 881,36 €	155 489,78 €		ASP (INDEMNITES SUR SERVICES CIVIQUES)	813,33 €	0,00 €	
CONGES PAYS	89,80 €	-121,12 €		CGSS REUNION (INDEMNITES JOURNALIERES)	5 866,64 €	5 557,06 €	
INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONNELLE	0,00 €	2 386,09 €		REPRISE /PROVISION S DEPRECIATION CLIENTS	1 019,99 €	348,00 €	
CHARGES SOCIALES	24 022,36 €	30 049,74 €		REPRISE /FONDS DEDIES	187 945,88 €	133 279,47 €	
CHARGES MUTUELLES	7 404,44 €	6 160,39 €		TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATIONS (A) :	937 669,85 €	829 192,49 €	
CHARGES AUTRES ORGANISMES (MED DU TRAVAIL)	608,69 €	710,13 €		PRODUITS FINANCIERS :			
AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTES (65)		1 019,99 €	0,00 €	REVENUS SUR VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS (76)	270,34 €	215,10 €	
PERTES/CREANCES ANTERIEURES	1 019,99 €	0,00 €		INTERETS/PLACEMENT LIVRETS	270,34 €	215,10 €	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (68)		41 830,59 €	199 562,80 €	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (B) :	270,34 €	215,10 €	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 490,89 €	11 616,92 €		PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
DOTATIONS AUX PROVIS /DEPRECIAT*ACTIFS CIRCULANT.....	4 839,70 €	0,00 €		PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	17 678,69 €	9 075,11 €	
DOTATIONS/FONDS DEDIES	26 500,00 €	187 945,88 €		PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GESTION	1 962,50 €	104,60 €	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATIONS (A) :	847 728,99 €	795 470,65 €		PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS	8 226,71 €	666,88 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				OP SUBV.INV.VIR. AU RESULTAT	7 489,48 €	8 303,63 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)		1 866,03 €	2 895,59 €	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (C) :	17 678,69 €	9 075,11 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPERATIONS DE GESTION	-0,90 €	0,00 €		TOTAL PRODUITS (A+B+C) :	955 618,88 €	838 482,70 €	
CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	1 866,93 €	2 895,59 €		RESULTAT BENEFICIAIRE :			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (B) :	1 866,03 €	2 895,59 €		RESULTAT DEFICITAIRE :			
TOTAL CHARGES (A + B) :	849 595,01 €	798 366,24 €		TOTAL GENERAL :	955 618,88 €	838 482,70 €	
RESULTAT BENEFICIAIRE	106 023,87 €	40 116,46 €					
TOTAL GENERAL :	955 618,88 €	838 482,70 €					

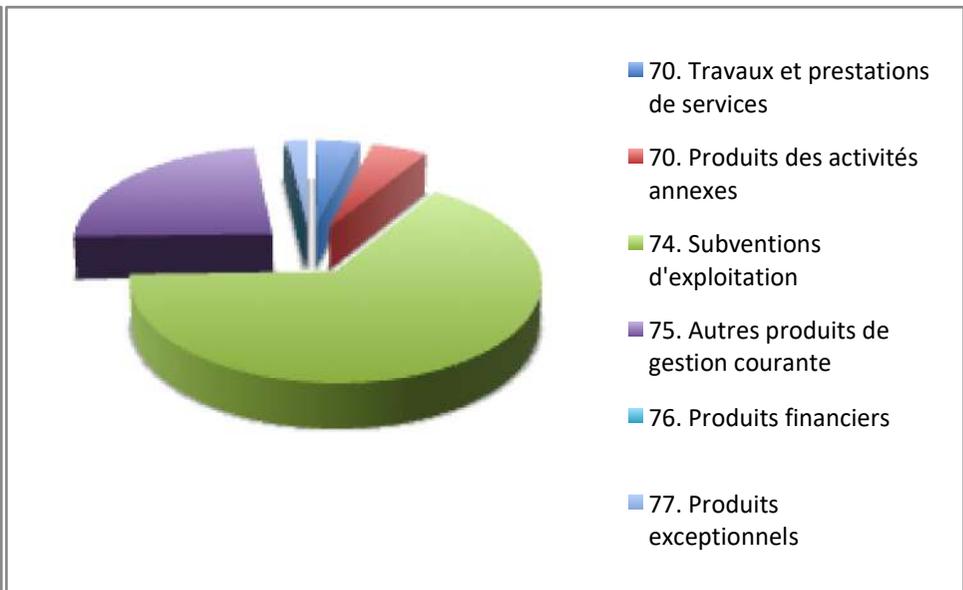
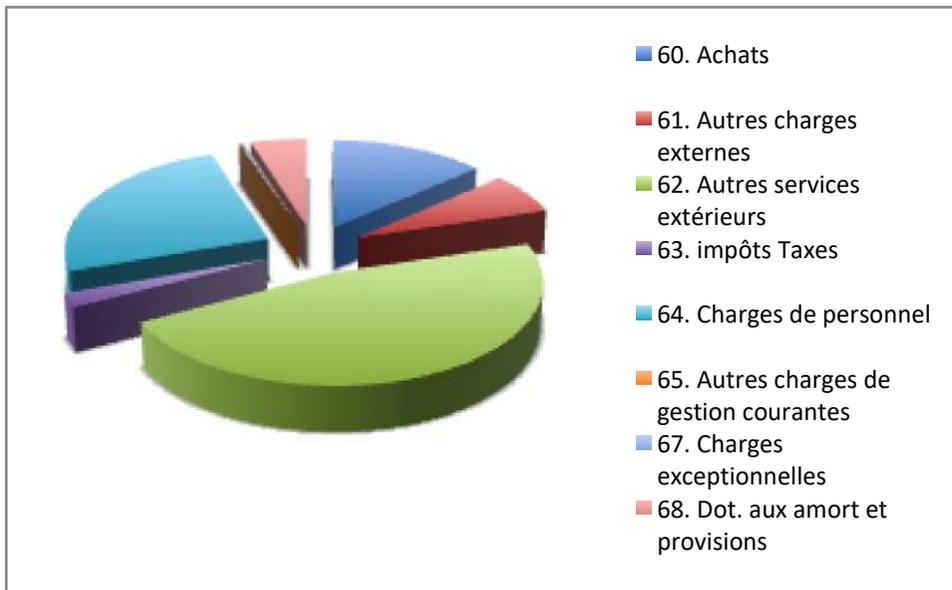
BILAN SIMPLIFIE 2019

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	49 030,57 €	Capitaux propres	217 297,45 €
Avances et acomptes	0,00 €	Résultat de l'exercice	106 023,87 €
Créances d'exploitation	50 932,99 €	fonds dédiés	26 500,00 €
Disponibilités	217 391,41 €	Provision pour risque et charges	0,00 €
Charges constatées d'avance	4 002,81 €	Dettes d'exploitation	57 560,33 €
		Produits constatés d'avance	20 000,00 €
	321 357,78 €		321 357,78 €



compte de résultat simplifié 2019

CHARGES		PRODUITS	
60. Achats	115 589,70 €	70. Travaux et prestations de services	37 613,36 €
61. Autres charges externes	57 696,35 €	70. Produits des activités annexes	47 927,55 €
62. Autres services extérieurs	398 827,78 €	74. Subventions d'exploitation	627 176,80 €
63. impôts Taxes	19 757,92 €	75. Autres produits de gestion courante	224 952,14 €
64. Charges de personnel	213 006,65 €	76. Produits financiers	270,34 €
65. Autres charges de gestion courantes	1 019,99 €		
67. Charges exceptionnelles	1 866,03 €	77. Produits exceptionnels	17 678,69 €
68. Dot. aux amort et provisions	41 830,59 €		
TOTAL DES CHARGES	849 595,01 €	TOTAL DES PRODUITS	955 618,88 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	106 023,87 €	RESULTAT DEFICITAIRE	
TOTAL GENERAL	955 618,88 €	TOTAL GENERAL	955 618,88 €





ANNEXE FINANCIERE

2019

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

En respect de ses statuts, le Comité Régional Olympique Sportif établit des comptes annuels conformément au plan comptable général.

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices

Les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité ont été respectés.

METHODES DE COMPTABILISATION

I - 1 : LES CHARGES DE L'ASSOCIATION

I - 1 - 1 : LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des charges pour l'exercice 2019 est de 849 595 euros.

Toutes les charges liées à l'administration sont comptabilisées en charges de fonctionnement pour un montant de 804 878 euros.

I - 1 - 2 LES CHARGES D'ACTIVITES

Les dépenses spécifiques des activités sont enregistrées sur des comptes analytiques identifiés qui reprennent les principales actions du C.R.O.S. relevant des différentes missions :

I - 1 - 3 : LES FONDS DEDIES ET AVANCES DE SUBVENTION

La non utilisation totale ou partielle de subventions affectées à des actions en cours d'année entraîne l'inscription des fonds non utilisés en cours d'exercice en fonds dédiés au crédit du compte 194 par le débit du compte de charge 689 : engagements futurs à réaliser dont le montant s'élève à 26 500 euros pour l'année 2019.

Ces sommes sont inscrites au bilan et font l'objet d'une reprise, au cours de l'exercice suivant, conformément à leur destination.

I - 2 : LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

I - 2 - 1 LES RESSOURCES ANNUELLES

Le montant total des ressources pour 2019 est de 937 670 euros.

Les ressources annuelles de l'association se composent des recettes propres pour un montant de 132 193 euros et des subventions générées par les activités associatives pour un montant de 627 990 euros auxquelles il convient de rajouter les fonds dédiés pour un montant de 187 946 euros.

Les subventions comptabilisées dans les comptes 74 font l'objet de conventions avec les partenaires publics dont la durée est en règle générale d'une année.

I - 2 - 2 LES RESSOURCES EXCEPTIONNELLES

L'association bénéficie de subventions d'investissements destinées au financement des biens de l'association et qui sont renouvelables. Elles font l'objet d'une reprise annuelle par le compte quote-part sur subventions d'investissements.

I - 2 - 3 LES REPRISES DE FONDS DEDIES

Chaque année, les fonds dédiés de l'exercice précédent sont repris sur le compte spécifique de classe 789 soit, pour cet exercice un montant de 187 946 euros.

II -ACTIF

II - 1 ACTIF IMMOBILISE

II - 1 - 1 : VALEUR BRUT

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

II -1 - 2 : MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS

NATURE	SOLDE AU 31/12/18	ACQUISITIONS	CESSIONS OU MISES AU REBUT	SOLDE AU 31/12/19
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
* Logiciels - 205 -	13 778,25 €			13 778,25 €
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I):	13 778,25 €	- €	- €	13 778,25 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
* Constructions - 214 -	474 762,12 €			474 762,12 €
* Matériel Industriel - 2154 -	5 208,08 €			5 208,08 €
* Installations Générales - 2181 -	129 855,00 €			129 855,00 €
* Matériel de Bureau et Informatique - 2183 -	44 700,92 €	1 749,16 €		46 450,08 €
* Mobilier - 2184 -	74 659,98 €			74 659,98 €
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II):	729 186,10 €	1 749,16 €	- €	730 935,26 €
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES ET CORPORELLES (I+ II):				744 713,51 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
* Dépôts - 2751 -	1 126,60 €	675,00 €		1 801,60 €
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I):	1 126,60 €	675,00 €	- €	1 801,60 €
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	744 090,95 €	2 424,16 €	- €	746 515,11 €

II - 1 - 3 : METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et sont calculés en fonction des durées de vie prévues ci-après :

- 25 ans pour la Maison Régionale des Sports.
- 10 ans pour les travaux et les agencements des constructions.
- 10 ans pour le mobilier et autres.
- 3 à 5 ans pour le matériel sensible de bureau et informatique.
- 3 ans pour les logiciels.

AMORTISSEMENTS

NATURE	SOLDE AU 31/12/18	DOTATIONS 2019	REPRISES 2019	SOLDE AU 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
* Logiciels - 2805 -	13 778,25 €			13 778,25 €
TOTAL AMORTISSEMENTS INCORPORELLES (I):	13 778,25 €	- €	- €	13 778,25 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
* Constructions - 2814 -	474 762,12 €		- €	474 762,12 €
* Matériel Industriel - 28154 -	966,39 €	520,81 €		1 487,20 €
* Installations Générales - 28181 -	107 419,73 €	4 060,98 €		111 480,71 €
* Matériel de Bureau et Informatique - 28183 -	39 181,86 €	2 739,40 €		41 921,26 €
* Mobilier - 28184 -	50 885,30 €	3 169,70 €		54 055,00 €
TOTAL AMORTISSEMENTS CORPORELLES (II):	673 215,40 €	10 490,89 €	- €	683 706,29 €
TOTAL AMORTISST. INCORPORELLES ET CORPORELLES (I+ II):				697 484,54 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
* Dépôts	- €	- €	- €	- €
TOTAL :	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	686 993,65 €	10 490,89 €	- €	697 484,54 €
VALEUR NETTE :				47 228,97 €

II - 2 : ACTIF CIRCULANT**II - 2 - 1 CREANCES**

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

411 - CLIENTS

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
411000	4 EN LAIR	105,00 €	
4110002	EKOPRATIK	125,00 €	
4110003	ASSOCIATION HAUT LES MAINS	135,00 €	
4110004	ASPHALTE	30,00 €	
4110006	TEAM ACQUIER PONGPILA	80,00 €	
4110008	CLUB PONGISTE POSSESSIONNAIS	25,00 €	
4110018	ASSOCIATION CLUB RANDONNEES BENEDICTINE	50,00 €	
4110019	ASSOCIATION SPORTIVE CAPRICORNE	100,00 €	
4110021	LUTTE CLUB SAINT-JOSEPH	30,00 €	
4110027	OFFICE MUNI DE LA CULTURE ET DU TEMPS LIBRE POSS	90,00 €	
4110031	BADMINTON CLUB ST ANDRE	30,00 €	
4110032	EST'KALAD CLUB	60,00 €	
4110033	JSB HAND BALL	85,00 €	
4110034	NOUVELLE REPUBLIQUE DES JEUNES	90,00 €	
4110035	TENNIS CLUB BRAS PANON	30,00 €	
4110046	AMI SDC	704,50 €	
4110048	AUSTRAL ROC	30,00 €	
4110049	AVIRON BASKET CLUB	30,00 €	
4110059	MORVILLE HUBERT	590,00 €	
4110061	CLUB SPORT ADAPTE DE SAINT-PIERRE	30,00 €	
4110062	TENNIS CLUB DE PETITE ILE	40,00 €	
4110064	CITYA ST DENIS	14,04 €	
4110065	SYNCHRO N'OR	35,00 €	
4110065	APELCA SERVICES	30,00 €	
4110069	MARMAILLES AVENTURES	270,00 €	
4110073	CLUB DENIV	70,00 €	
4110078	CYCLO CLUB BENEDICTINS	50,00 €	
4110079	HANDISTRACTION	50,00 €	
4110081	TIC TAC FAMILY	10,00 €	
4110082	CANOE KAYAK CLUB BENEDICTIN	50,00 €	
4110093	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	180,00 €	
4110096	KARATE SHOTO CLUB BRAS PANON	335,00 €	
4110098	ASSOCIATION SPORTIVE GUILLAUME	58,00 €	
4110114	CMSR	25,58 €	
4110120	NATATION ST DENIS REUNION	210,00 €	
4110130	ASSOCIATION PARAPANGUE	65,00 €	
4110134	ESCALADE D'ABORD ST CHARLES	15,00 €	
4110140	PELOTARI CLUB DU CHAUDRON	70,00 €	
4110160	SAINT-DENIS RUN ROLLER	40,00 €	
4110169	AP RUN FORMATION	90,00 €	
4110184	MAIRIE DE SAINT-BENOIT	715,00 €	
4110190	SPORTING CLUB BELLEPIERRE	58,00 €	
4110220	TENNIS CLUB DE LA MONTAGNE	90,00 €	
4110230	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI	90,00 €	
4110240	TENNIS CLUB STE MARIE	30,00 €	
4110250	TENNIS CLUB ST LOUISIEN	60,00 €	
4110260	TENNIS CLUB SAINT-PIERRE	215,00 €	
4110280	TENNIS CLUB DE TERRE SAINTE	80,00 €	
4110290	ASSOCIATION TRAMPO GYM SAINT-PAUL	150,00 €	
4110293	LES MERVEILLES DE LA PLAINE	110,00 €	
4110300	BADMINTON	70,00 €	
4110310	ASSOCIATION VUE BELLE NATATION	80,00 €	
	TOTAL :	5 905,12 €	- €

REPORT :		5 905,12 €	- €
Compte	Intitulé	Débit	Crédit
4110371	NIAGARA CANOE KAYAK CLUB	340,00 €	
4110400	BASKET BALL	259,52 €	
4110410	TIR	100,00 €	
4110420	TIR A L'ARC	30,00 €	
4110480	VOL LIBRE	30,00 €	
4110570	LIGUE 21 MODELISME THERMIQUE	40,00 €	
4110600	BOXE FRANCAISE	506,42 €	
4110630	TRIATHLON	334,40 €	
4110640	MORINGUE	32,04 €	
4110700	GYM VOLONTAIRE	914,01 €	
4110720	CLUB MONISPORT LA MONTAGNE	100,00 €	
4110730	CLUB DES NAGEURS DE LA POSSESSION	140,00 €	
4110740	CLUB NAUTIQUE DE SAINT-PAUL	150,00 €	
4110750	CLUB OMNISPORT DE LA PETITE IL	80,00 €	
4110760	ASS NAUTIQUE DE SAINT-PIERRE	60,00 €	
4110770	APSA	30,00 €	
4110780	ASSOCIATION AQUA BIEN-ÊTRE	100,00 €	
4110800	BILLARD	100,00 €	
4110810	ASCTR SQUASH	30,00 €	
4110820	ASEC NATATION	140,00 €	
4110830	ARCHERS DE SAINT-DENIS	90,00 €	
4110850	BASKET-CLUB DE SAINT-PAUL	185,00 €	
4110860	BASE NAUTIQUE DE L'OUEST	120,00 €	
4110870	BOURBON ESCRIME CLUB	85,00 €	
4110880	CANOE KAYAK SUD	108,00 €	
4110950	HANDBALL CLUB BOIS DE NEFLES	40,00 €	
4110980	LES SIRENES DE L'OUEST	95,00 €	
4110990	ASSOCIATION MONTAGNE REUNION	30,00 €	
4111300	ESCRIME	30,00 €	
4111400	CANOE KAYAK	85,00 €	
4111500	FOOTBALL	279,04 €	
4111600	HALTEROPHILIE	180,00 €	
4111900	HAND BALL	479,35 €	
4112100	HANDISPORT	80,00 €	
4112200	JUDO	6,54 €	
4112600	NATATION	43,03 €	
4112800	PELOTE BASQUE	22,32 €	
4112900	PETANQUE	26,58 €	
4113100	MONTAGNE ESCALADE	60,00 €	
4113300	SPORT ADAPTE	1 304,14 €	
4113400	LIGUE SPORT AUTOMOBILE	40,00 €	
4114700	ASSOCIATION CAPRICORNE SUD	150,00 €	
4115300	GYMNASTIQUE	185,00 €	
4115400	LUTTE	60,00 €	
4115700	PLONGEE	35,00 €	
4115800	RUGBY	66,62 €	
4116500	TWIRLING BATON	100,00 €	
4117000	SPORT DE CONTACT	100,00 €	
4118900	MORVILLE MAX	1 150,00 €	
4119130	CLER	175,00 €	
4119400	RUGBY CLUB ST PAUL LES TANGUES ST PAUL	30,00 €	
4119500	ASSOCIATION BASKET CLUB ST LEU		20,00
4119600	ASSOCIATION REUN.BEACH VOLLEY ET BEACH TENNIS	30,00 €	
4119800	BASKET CLUB DE ST LEU	30,00 €	
4119910	CULTURE ET PROGRES	40,00 €	
4119911	ASPH	30,00 €	
4119912	DANCERS 974	30,00 €	
4119913	ENTENTE SPORTIVE ETANG SALE	60,00 €	
4119914	TEMPS DANSE 974	50,00 €	
4119915	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON	125,00 €	
4119916	TAMPON TENNIS DE TABLE	50,00 €	
4119917	RPOIS	55,00 €	
4119918	BASKET CLUB DE PETITE ILE	50,00 €	
4119919	AFC SAINT LAURENT	400,00 €	
TOTAL :		15 812,13 €	20,00 €
SOLDE AU 31/12/2019 :			15 792,13 €

II - 2 - 2 SUBVENTIONS A RECEVOIR

Les démarches pour l'obtention des soldes ont été réalisées en même temps que le dépôt du dossier de demande de subventions pour 2019.

1) - 4427 - REGION/SUBVENT° EXPLOITATION

LIBELLES	ATTRIBUEE	RECUS	SOLDE
CONV N° DSV A/20190609	37 000,00 €	29 600,00 €	7 400,00 €
* FONCTIONNEMENT 2019	7 000,00 €	5 600,00 €	1 400,00 €
* SPORT SANTE	5 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
* SENTEZ-VOUS SPORT	5 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
* CRIB	20 000,00 €	16 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL :	37 000,00 €	29 600,00 €	7 400,00 €
SOLDE SUBVENT°EXPLOITAT°REGION A RECEVOIR 31/12/2019 :	7 400,00 €		

2) - 44175 - CNOSFIANS

LIBELLES	ATTRIBUEE	RECUS	SOLDE
CONTRAT D'AIDE FINANCIERE	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
* MISE EN PLACE DU PST (Plan Sport et Territoire)	5 000,00 €		5 000,00 €
TOTAL :	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
SOLDE SUBVENT°EXPLOITAT°CNOSF ANS A RECEVOIR 31/12/2019 :	5 000,00 €		

TOTAL SUBVENT° A RECEVOIR AU 31/12/2019 :

12 400,00 €

II - 2 - 3 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

486 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
MAIF ASSURANCE RAQVAM POUR 2020	2 476,72 €	
CITYA (CH CO-PROPRIETE JANV A MARS 2020)	1 526,09 €	
TOTAL :	4 002,81 €	
SOLDE AU 31/12/2019 :	4 002,81 €	

III / PASSIF

III - 1 - 1 : Fonds associatif

Le fonds associatif se présente au passif du bilan dans le compte 102 pour un montant de 73 601,31 euros.

Il reprend les résultats de tous les exercices passés de l'association.

III - 1 - 2 : Subventions d'investissements

L'association bénéficie de subventions d'investissements destinées au financement des biens de l'association et qui sont renouvelables. Elles sont affectées aux comptes 131 et font l'objet d'une reprise annuelle sur le compte 139 en corrélation avec les amortissements pratiqués.

III - 2 : FONDS DEDIES

Ils reprennent les soldes des opérations liées aux activités pour lesquelles nous avons reçu des subventions qui sont affectées.

Pour 2019, nous enregistrons un montant de 26 500 euros.

194 - FONDS DEDIES

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
SENTEZ-VOUS SPORT (REGION-DEPART-ANS CNOF)		9 000,00 €
FEMMES ET SPORTS (ANS CNOF)		5 000,00 €
SPORT SANTE (REGION-ANS CNOF)		7 500,00 €
MISE EN PLACE DU PST (CNOF)		5 000,00 €
TOTAL :		26 500,00 €

SOLDE AU 31/12/2019 :

26 500,00 €

IV- DETTES

Pour les dettes à court terme qui résultent de la gestion des activités quotidiennes de l'association, elles n'appellent pas d'observations particulières.

1) - 401 - FOURNISSEURS

N° du compte	Intitulé	Débit	Crédit
4010043	AMI SDC Nouvelle Maison Régionale des Sports		904,50 €
4010074	SARL STAR GROUP (STAR AID)		193,14 €
4010110	SFR		105,98 €
4010160	ORANGE		451,93 €
4012200	MME NAZE G		27,00 €
4017000	EDF		41,81 €
		- €	1 724,36 €

SOLDE FOURNISSEURS AU 31/12/2019 :

1 724,36 €

2) - 408 - FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES

N° du compte	Intitulé	Débit	Crédit
4080000	MOUVENS (ETUDES DEVELOPPEMENT SPORT A LA REUNION)		4 299,00 €
4080000	CAC AUDIT REUNION (PRESTATION COMPTA 2019)		8 995,00 €
4080000	LA POSTE (CONS AFFRANCHISST DECEMBRE 2019)		247,23 €
			13 541,23 €

SOLDE FOURN. FACT NON PARV AU 31/12/2019 :

13 541,23 €

3) - 4097- FOURNISSEURS AUTRES AVOIR

N° du compte	Intitulé	Débit	Crédit
4097000	AIR AUSTRAL (AVOIR SUR BILLETS D'AVION JX DES ILES 2019)	616,89 €	
		616,89 €	

SOLDE FOURNISSEURS AUTRES AVOIR AU 31/12/2019 :

616,89 €

Les dettes sociales représentent un total de 20 657,91 €

430 - ORGANISMES SOCIAUX

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
4310000 - CGSS		11 254,00 €
4373200 - REGIME UNIFIE AGIRC/ARRCO		2 567,99 €
4373300 - PREVOYANCE AG2R		591,28 €
4376000 - GROUPAMA MUTUELLE		2 606,72 €
TOTAL :	- €	17 019,99 €

SOLDE AU 31/12/2019 :

17 019,99 €

4378 - AFDAS

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
4386 - AFDAS (PART FORMAT°PROF 2019)		3 637,92 €
TOTAL :	- €	3 637,92 €

SOLDE AU 31/12/2019 :

3 637,92 €

4387 - ORGANISMES SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
4387 - REGIME UNIFIE AGIRC/ARRCO (Rbt Fusion Régime)	1 953,97 €	
TOTAL :	1 953,97 €	0,00 €

SOLDE AU 31/12/2019 :

1 953,97 €

Autres dettes au 31 décembre 2019 : 5 380,27 € correspondant aux congés payés du personnel.

4282 - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PAYES

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
4282 - CONGES PAYES		5 380,27 €
TOTAL :	- €	5 380,27 €

SOLDE AU 31/12/2019 :

5 380,27 €

4382 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
4382 - CHARGES CONGES PAYES		865,46 €
TOTAL :	- €	865,46 €

SOLDE AU 31/12/2019 :

865,46 €

Les autres comptes créditeurs représentent un montant de 14 366,34 €.

467 - AUTRES COMPTES CREDITEURS

LIBELLES	SOLDE	
	DEBITEUR	CREDITEUR
4671000 - COJI		11 945,00 €
4672005 - MERAULT M		132,09 €
4672037 - DESCORSIER A		855,90 €
4672055 - RAMASSAMY N		1 433,35 €
	0,00 €	14 366,34 €

SOLDE AUTRES CPTES CREDITEURS AU 31/12/2019 :

14 366,34 €

V - AUTRES INFORMATIONS

V - 1 effectif salarié au 31/12/2019

Le C.R.O.S. compte 7 salariés en contrat à durée indéterminée, dont 1 à temps partiel et un en CDD.

V - 2 Formation continue :

En ce qui concerne le Compte Personnel de Formation, chaque salarié en CDI bénéficie d'un crédit de 24 heures par an, jusqu'à un palier de 120 heures, puis 12 heures par an jusqu'au plafond global de 150 heures.

Pour un temps partiel, les heures sont calculées au prorata des heures travaillées.

MEMBRES ACTIFS**DISCIPLINES OLYMPIQUES : 30**

ATHLETISME
 BADMINTON
 BASKET-BALL
 BOXE
 CANOE-KAYAK
 CYCLISME
 GYMNASTIQUE
 GOLF
 HALTEROPHILIE
 HAND-BALL
 HOCKEY SUR GAZON
 JUDO
 KARATE
 LUTTE
 MONTAGNE ET ESCALADE
 NATATION
 ROLLER SKATING
 RUGBY
 SPORT EQUESTRE
 SURF
 TAEKWONDO
 TENNIS
 TENNIS DE TABLE
 TIR
 TIR A L'ARC
 TRIATHLON
 VOILE
 VOLLEY-BALL

SPORTS NATIONAUX : 20

AERONAUTIQUE OCEAN INDIEN
 BILLARD
 BOWLING
 BOXE FRANCAISE
 CANYONING
 CYCLOTOURISME
 MOTOCYCLISTE
 PARACHUTISME
 PELOTE BASQUE
 PETANQUE
 SKI NAUTIQUE
 SPORT AUTOMOBILE
 KICK BOXING et DA
 SPORTS SOUS MARINS
 SQUASH
 TWIRLING BATON
 FAEM C
 VOL LIBRE

MULTISPORTS : 5

(Membre du CNOSF)
 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
 HANDISPORT
 SPORT ADAPTE
 UFOLEP
 FSGT

SPORT UNIVERSITAIRE : 3

U.N.S.S.
 U.S.E.P.
 SPORT UNIVERSITAIRE

MEMBRES INVITES**SPORT REGIONAL : 2**

MORINGUE
 LA CROCHE

SPORTS NATIONAUX : 5

AIKIDO
 AIKIDO BUDO
 TCHOUKBALL
 ULM
 VOITURE RADIO COMMANDEE

COTISATION 2020

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant de la cotisation à 100 €

TARIFICATION DES SERVICES	
PHOTOCOPIE	
A4 (80g) blanc recto	0,08 €
A4 blanc (80g) recto/verso	0,20 €
A4 (80g) recto couleur	0,30 €
A4 (80g) recto/verso couleur	0,50 €
A4 (110g) blanc recto	0,15 €
A4 (110g) blanc recto/verso	0,30 €
A4 (120g) blanc recto	0,25 €
A4 (120g) blanc recto /verso	0,40 €
A4 (120g) couleur recto	0,40 €
A4 (120g) couleur recto /verso	0,60 €
A4 (160g) blanc recto	0,30 €
A4 (160g) blanc recto/verso	0,45 €
A4 (170g) blanc recto	0,40 €
A4 (170g) blanc recto/verso	0,55 €
A3 (80g) blanc recto	0,20 €
A3 (80g) blanc recto/verso	0,40 €
A3 (80g) couleur recto	0,60 €
A3 (80g) couleur recto/verso	1,00 €
encre noir	0,07€
encre couleur	0,28€
FAX	
envoi de fax	0,20 €
LOCATION /SALLE/Entreprise	
Grande salle la journée	140 €
Grande salle 1/2 journée	70 €
petite salle la journée	100 €
petite salle 1/2 journée	50 €
LOCATION /SALLE/Ligues et Comités	
Grande salle la journée	80 €
Grande salle 1/2 journée	40 €
petite salle la journée	50 €
petite salle 1/2 journée	25 €
LOCATION /SALLE/Propriétaires et Locataires de la MRS	
Grande salle la journée	70 €
Grande salle 1/2 journée	40 €
petite salle la journée	45 €
petite salle 1/2 journée	25 €
LIVRE JEUX DES ILES	
	30 €
LOCATION -Vidéo-Projecteur (la journée)	
reliure(hors fourniture)à l unité	0.50€
affranchissements (hors fourniture)à l unité	0,10 €
maquette, affiches, carte d'invitation	sur devis

BUDGET PREVISIONNEL 2020



CHARGES		PRODUITS	
60 – Achat	58 850	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	109 754
Prestations de services	26 000	Prestations de services CROS	60 000
Achats de matières	4 500	Prestations de services CRIB	15 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	11 650	Vente de marchandises	0
Matériel sportif	1 500	Manifestations sportives	0
Fournitures de bureau	4 100	Participation stagiaires	10 754
Autres fournitures	11 100	Partenariat	24 000
61 – Services extérieurs	74 611	Autres	0
Charges de copropriété	10 000	74 – Subvention d'exploitation	683 100
Locations	18 560	ETAT	258 000
Entretien et réparation	8 000	ANS (actions)	133 000
Assurances	3 000	CNDS (emploi)	17 000
Documentation – Abonnements	3 200	Etat (DJSCS)	0
Récompenses	4 300	Autres services de l'Etat (préciser) FDVA 2	8 000
Affiliations	500	JIOI 2023	100 000
Divers	27 051		
62 – Autres services extérieurs	399 600	Conseil Régional	229 100
		Fonctionnement	8 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 000	ACTIONS	115 000
Publicités, publication	21 400	Formation de cadre	0
Déplacements, missions :	13 800		0
- Dirigeants, bénévoles	0	Acquisition de matériel	6 100
- Sportifs	0	JIOI 2023	100 000
- Arbitres	0		
Autres organisation des compétitions JIOI 2023	300 000	Conseil Départemental	191 000
Stages (hébergement et restauration)	35 200	Fonctionnement	60 000
Frais postaux	10 000	Actions	31 000
Tél fixe	3 000	Aide emploi	0
Tél portable	1 200	JIOI 2023	100 000
Frais de banque	1 000		
63 – Impôts et taxes	22 200	Commune	0
Impôts et taxes sur rémunération	4 200	Projet pédagogique	
Autres impôts et taxes	18 000		
64 – Charges de personnel	223 624	Fédération(s) CNOSF	5 000
Rémunération des personnels	152 677		
Charges sociales	60 947	Fonds européens	0
Autres charges de personnel	10 000		
		75 – Autres produits de gestion courante	11 700
65 – Autres charge de gestion courantes	40 669	Cotisations CROS + CRIB	11 700
charges diverses CROS	40 669	75-Autres produits de gestion courante (CCEE)	15 000
66 – Charges financières	0	77 – Produits exceptionnels	0
67 – Charges exceptionnelles	0	78 – Reprises sur amortissements, provisions	0
autres	0	79 - Fonds dédiés CNDS	0
		79 - Fonds dédiés Région	0
68 – Dotation aux amortissements	0	79 - Transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	819 554	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	819 554